



Attestation sur l'honneur

Par Ichigo

Bonjour

Je suis marié et je suis parti du domicile conjugal depuis Mai. Nous n'avons pas d'enfants en commun ni de bien (appartement ou maison). Elle me demande de lui faire une attestation sur l'honneur comme quoi je suis parti depuis le mois de Mai pour la bourse de son fils. Peut-elle s'en servir pour autre chose? Comme demander une pension ou autre? Merci

Par chance

"Pension alimentaire versée pour un enfant : montant et versement

Chacun des parents doit contribuer à l'entretien et à l'éducation des enfants, en fonction de ses ressources et des besoins de l'enfant. Le montant de la pension alimentaire est fixé par le juge aux affaires familiales."